



BARD'aujourd'hui

EDITO

1971-2021

50^{ème} anniversaire du droit de vote des femmes

Le 13 juin prochain nous sommes appelés à voter au niveau fédéral (sur une eau potable propre, sur l'interdiction de pesticides, sur le COVID-19, sur le CO2 et sur les mesures contre le terrorisme). À supposer que nous soyons non pas en 2021 mais en 1970, nous, les femmes, n'aurions pas le droit de nous rendre aux urnes pour participer à ces votations. Notre bulletin de vote serait tout bonnement interdit d'urne, donc bon pour la poubelle.

Pour toutes celles qui, comme moi, participent aux votations fédérales depuis leurs 18 ans, l'interdiction en Suisse du droit de vote des femmes semble une hérésie, de l'histoire ancienne, vieille comme Matusalem. Mais finalement, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, 50 ans c'était hier.

Permettez-moi, en préambule, de témoigner toute ma reconnaissance envers ces femmes, ces milliers de Suissesses qui ont lutté pendant plus de 100 ans pour que nous puissions obtenir notre indépendance économique, l'égalité des chances et nous permettre d'avoir une société plus libre, plus équitable, plus inclusive. Ces pionnières se sont engagées avec courage, conviction et persévérance afin d'obtenir l'égalité des droits politiques, permettant aussi aux femmes d'avoir le droit de vote et d'éligibilité.

Mais il ne faut pas oublier que ce droit nous l'avons obtenu grâce au vote de 66% des hommes qui ont accepté de changer les lois et de prendre en compte dans le résultat d'une votation ou d'une élection l'avis des femmes, qu'il s'agisse de celui de leur conjointe, de leur mère, de leur fille, d'une voisine ou d'une inconnue.

D'où ma profonde gratitude envers ces Messieurs ouverts d'esprit, clairvoyants et convaincus qu'une société est d'autant plus apaisée qu'elle inclut la totalité de la population. Ainsi, ce faisant, ces hommes ont permis d'intégrer, dans les décisions publiques touchant tout le corps social, la sensibilité, le sens de l'écoute, l'intelligence, les compétences et le pragmatisme des femmes.

Bardonnex peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs une forte représentation féminine au sein du Conseil municipal avec une majorité de 9 élues sur ses 17 membres et, à compter du 1er juin 2021, un bureau du Conseil municipal exclusivement féminin composé de Mesdames Véronique Crettenand, Présidente et Première citoyenne de la commune, Sonia Cathrein, Vice-présidente et Myriam Boucris, Secrétaire. Tandis qu'à l'Exécutif, pour la 2^{ème} fois de son histoire, Bardonnex a un Maire femme (*la soussignée*).

Ce constat est extrêmement réjouissant; il montre à l'envi une tendance vers l'égalité des chances entre hommes et femmes de même que l'évolution inéluctable des mentalités. Il s'agit d'un signe extrême-

- Le café du samedi à la Mairie
- Service de la cohésion sociale et de proximité 1257

p. 2

p. 3



suite Edito...

ment encourageant pour la jeune génération tant il est évident que les jeunes filles et femmes apporteront des solutions novatrices et adaptées aux problèmes de demain.

Cependant, un long chemin reste à parcourir car l'égalité homme-femme est, pour le moment et dans bien des domaines, plus un principe proclamé qu'une réalité de fait.

Si je suis loin d'être une féministe acharnée, ma conviction profonde reste qu'il est nécessaire de parvenir à plus d'égalité entre hommes et femmes, que ce soit au niveau des droits, des salaires, de la répartition des tâches ménagères, de l'intégration dans l'armée ou le service civil et de l'accès à toutes les professions sans distinction de genre.

Pour parvenir à ce but, nous devons toutes et tous travailler ensemble afin de continuer à faire évoluer notre société. Et si je ne pense pas que cela doive impérativement passer par un langage épïcène ou inclusif ou par des panneaux de signalisation "genrés", il est évident que cela se joue dans l'éducation que nous donnons et donnerons à nos enfants.

Nous nous devons de continuer le travail entamé par nos parents et faire en sorte que les femmes et les hommes

puissent s'épanouir, développer leurs talents et œuvrer de concert dans n'importe quel domaine, sans discrimination. Nous devons supprimer les barrières tant juridiques que sociales et psychologiques afin que toutes et tous aient la possibilité d'exercer la profession de leur choix, librement et sans a priori quant à leur genre supposé. Finalement, nous devons tous apporter notre contribution en ouvrant le champ des possibles à qui le souhaite.

Et s'il y a un demi-siècle, la Suisse était considérée comme un pays d'hommes, elle fait office, aujourd'hui, de pionnière mondiale en matière de droit des femmes. Ne nous endormons pas sur nos lauriers.

Le suffrage féminin au niveau fédéral introduit le 7 février 1971, il y a 50 ans, a incontestablement permis de tendre vers plus d'égalité. Je ne peux me résoudre à ne pas croire en Demain et en l'avenir de notre société. Je lui fais confiance – mais avec au besoin un petit coup de pouce - pour atteindre l'égalité réelle afin que le genre ne soit plus une raison de discrimination. Je vous invite à ne pas perdre une occasion pour commémorer ce bel anniversaire comme nous pourrons le faire ensemble à l'occasion de la Fête Nationale.

Dans l'intervalle, prenez soin de vous et de celles et de ceux qui comptent pour vous.

Béatrice Guex-Crosier, maire

Le café du samedi à la Mairie

L'Exécutif vous propose un nouveau rendez-vous durant lequel il sera présent pour vous habitantes et habitants de Bardonnex.

En effet, le samedi 26 juin 2021, entre 9h30 et 11h, l'Exécutif vous accueillera à la mairie et sera heureux de vous offrir le café et le croissant. Cela sera l'occasion de répondre à vos questions ou d'échanger sur les projets communaux en cours ou futurs.

Nous sommes convaincus que rien ne remplace une rencontre pour faciliter le mieux vivre ensemble et nous nous réjouissons de ces prochains moments.

Si vous ne pouvez pas venir en juin, notez la date du prochain "café du samedi à la mairie" qui aura lieu le 2 octobre 2021 de 9h30 à 11h.

L'Exécutif

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances en 2021 : le 22 juin 2021

Séance du 20 avril 2021

Le Conseil municipal a renvoyé en commission des finances, économie et sécurité le projet de délibération relatif à l'approbation des comptes annuels 2020 de la commune de Bardonnex

Séance du 18 mai 2021

Le Conseil municipal a approuvé le compte de résultat 2020 pour un montant de CHF 6'787'756.82 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 6'740'476.82) aux charges et de CHF 7'081'070.92 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 7'033'790.92) aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à CHF 293'314.10.

Il a également approuvé le compte des investissements 2020 pour un montant de CHF 4'358'293.52 aux dépenses et de CHF 49'904.90 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 4'308'388.62.

Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2020 de la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement.



Touche... à tout

Vous avez envie d'apprendre et de pratiquer l'accordéon ?

Alors une seule adresse l'Union Accordioniste Carougeoise !

Nous sommes toujours à la recherche de musiciens pour étoffer les rangs de notre société.

Notre école de musique, reconnue par le DIP, dirigée par notre

directeur et professeur, engagé et compétent, Nelson Martins vous apprendra toutes les touches de l'accordéon, et du solfège si nécessaire, à tous de 7 à...ans.

Venez nous rejoindre à l'Union Accordioniste Carougeoise, dans une ambiance jeune et dynamique.

Les cours et répétition ont lieu au local de l'école de la Vigne Rouge.

Renseignement : S. Chabloz - 079 678 49 26 - Président

N. Martins - 078 635 86 20 - Directeur et professeur

Service de la cohésion sociale et de proximité 1257

Vous avez plus de 65 ans, vous souhaitez briser un isolement, n'avoir plus à vous soucier de vos courses, être accompagné lors d'une visite médicale ...

Mais vous pourriez être également une maman ou un papa solo qui,

pour des raisons de santé momentanées, ne pourrait plus accompagner un enfant à l'école, un accidenté devenu peu mobile pour une période donnée ...

La plateforme d'échanges solidaires de proximité est là pour vous !

Pour tout renseignement complémentaire, Mme Laurence Nicolet, assistante sociale et coordinatrice de la plateforme, se tient à votre disposition,

T.: 022 771 05 51 ou

Mail : l.nicolet@bardonnex.ch.



Le Conseil municipal a approuvé le bilan et le compte pertes et profits 2020 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex et de l'Association de l'EMS Résidence de Drize

Le Conseil municipal a ouvert un Crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 37'000,- destiné à l'ouverture d'un second lieu de service pour l'association La P'tite Bouffe.

Le Conseil municipal a ouvert un Crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 6'000,- destiné à un soutien exceptionnel et unique à l'association L'Éki-Thé.

Le Conseil municipal a accepté la résolution ayant pour titre Pour le maintien des cartes journalières CFF !

Le Conseil municipal a élu Mme Christine Comoli en qualité de nouveau

Brèves

Activités périscolaires

Le formulaire à remplir pour l'attribution des subventions communales, relatives aux activités périscolaires s'étant déroulées entre septembre 2020 et juin 2021, est à votre disposition à la mairie ou sur le site internet www.bardonnex.ch onglets « culture » et « sport ».

Doyen de la commune

Le doyen de la commune, M. Moritz Burkard, a fêté son centième anniversaire le 6 mai 2021.

Résidant de la commune depuis le mois d'août 2019, il a été fêté par l'Exécutif le 3 juin dernier qu'il a reçu à son domicile. L'Exécutif le remercie pour son accueil, ainsi que celui de sa famille, pour ce moment très agréable passé en leur compagnie et lui réitère ses meilleurs vœux.



membre du Conseil de fondation de l'EMS Résidence de Drize.

Le Conseil municipal a élu les personnes suivantes au bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022 : Mme Véronique Crettenand, présidente Mme Sonia Cathrein, vice-présidente Mme Myriam Boucris, secrétaire.



En raison des mesures sanitaires actuelles, les festivités du 200^{ème} prévues en septembre 2021 seront malheureusement reportées en 2022, afin que la fête soit plus conviviale et participative. En attendant, un peu d'histoire sur l'origine de notre Compagnie et du service du feu en général.

De nombreux siècles durant, la crainte de l'incendie fut la hantise constante des populations tant des villes que des campagnes.

Les sinistres étaient beaucoup plus fréquents que de nos jours : les bois entraient pour une large part dans la construction des habitats. Le chauffage nécessitait des feux souvent ouverts. L'éclairage que ce soit chandelles, bougies, lampes à huile ou à pétrole, présentait davantage de risques que l'utilisation de l'électricité.

En régions rurales, la fermentation du foin, rentré parfois mal séché, provoquait également un grand nombre d'incendies spontanés.

Les sinistres étaient aussi plus importants : il fallait aux hommes un temps beaucoup plus long pour intervenir. Les moyens de combattre le feu étaient bien pauvres, liés au problème de l'eau. Problème lancinant dans bien des lieux et qui demandait de nombreux travaux : capter des sources, établir puis entretenir des conduites de maçonnerie ou de bois (les «bourneaux»), creuser des puits, les équiper d'une pompe ou puiser l'eau à la corde. Peu de maisons avaient la chance de jouir d'un puit et il fallait parfois aller quérir l'eau à plusieurs centaines de mètres.

Les villages de notre région avaient presque tous une fontaine commune, à un ou plusieurs bassins, dont l'eau qui s'écoulait alimentait une «carpière», sorte de mare-réservoir de quelques dizaines de mètres carrés où les canards pataugeaient, le bétail s'abreuvait et les jardiniers venaient puiser l'eau d'arrosage.

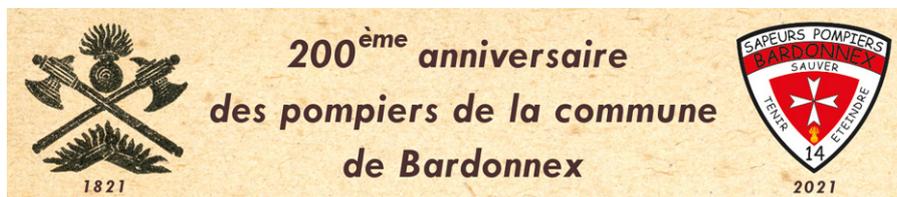
Lorsqu'un incendie éclatait, tous les voisins accouraient avec des récipients et faisaient la chaîne pour amener le plus d'eau possible. Au cours du XVIII^e siècle, on voit apparaître les premières pompes à incendie. La pression obtenue par l'ardeur des «pompeurs» permettait une attaque du feu plus efficace, encore fallait-il toujours alimenter la pompe en eau et la «chaîne» des seaux, ainsi que l'apport des boscettes, tonneaux, bassines ou seilles, nécessitèrent longtemps encore la collaboration de nombreux voisins.

Ces pompes ne furent tout d'abord le privilège que des villes, puis des localités les plus peuplées et ce n'est qu'au XIX^e siècle que les communes rurales purent en acquérir.

Qu'en fut-il dans notre région ?

Rappelons que lors de la réunion des communes cédées par le Royaume de Sardaigne en 1816, Bardonnex faisait partie de la Paroisse de Compesières devenue commune genevoise, l'une des plus vaste du canton, comprenant les villages et hameaux de Saconnex-d'Arve, Arare, Plan-les-Ouates, Bardonnex, Charrot, Compesières, Landecy, La Croix-de-Rozon, Evordes, Drize et même Perly jusqu'en 1821.

C'est donc dans les archives et les procès-verbaux du Conseil municipal de la commune de Compesières que nous avons trouvé les documents concernant les premiers pompiers de chez nous.



A suivre dans un prochain Bard'aujourd'hui !

Texte tiré de la brochure « 160 ans de lutte contre l'incendie » de Paul PULH.



Avec plus de 5'000 m² de superficie (dont 2'250m² de surface de vente et 1'200 m² d'ateliers), la brocante Tourbillon a pour objectif de créer un espace vivant dans lequel il fera bon flâner ! La brocante sera organisée par secteurs : vêtements, accessoires, mobilier, livres, vaisselle, décoration, matériel électronique et électroménager, etc. Au centre, la cafétéria offrira un lieu où chacun pourra se retrouver, échanger et se détendre.

Plus qu'une brocante, un lieu de vie et de formation

Avec Renfile Tourbillon, l'objectif est de créer un tiers-lieu de mixité sociale dynamique, permettant de tisser des liens à travers des activités et des circuits de formation.

Redonner de la valeur aux objets

Chez Renfile, la revalorisation des objets et le surcyclage font partie intégrante de la démarche. Grâce aux ateliers de décoration, de couture et d'électronique, les anciens objets sont récupérés et transformés pour fabriquer des pièces 100% uniques, revendues ensuite au sein du réseau de vente Renfile.

Inauguration au public le 28 août prochain

L'ouverture des portes de Renfile Tourbillon au public le samedi 28 août – avec une prolongation de l'événement le samedi 4 septembre – promet de nombreuses surprises, pour les petits comme pour les grands. Le programme détaillé sera dévoilé fin juin sur le site internet www.renfile.ch.

Renfile Tourbillon

17, chemin de la Galaise à Plan-les-Ouates




←
→


Partenariat

**CAMPS DE FOOT
POLYSPORT**

5 au 9 juillet	16 au 20 août
12 au 16 juillet	23 au 27 août

INSCRIPTIONS EN LIGNE

 Stade Alfred Comoli, La Croix-de-Rozon

 Jeunes de 4 à 16 ans

 <https://club-polysport-plo.ch>

Avec le soutien de




Taille des haies et des arbres.

Depuis quelques années, il n'existe plus de date limite pour la taille des haies et des arbres bordant les chaussées, la hauteur et l'ampleur de ces derniers devant répondre aux exigences tout au long de l'année. En effet, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci :

Art. 70 Murs et clôtures

1 Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.

2 Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Art. 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hau-

teur de 4,50 m au dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Tondeuses à gazon et autres machines de jardin.

Conformément à l'article 10b du Règlement genevois sur la tranquillité publique (F 3 10.03), nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser toute machine de jardin, équipée d'un moteur à explosion, de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi, et totalement les dimanches et jours fériés.

Nous remercions les personnes utilisant des tondeuses à gazon électriques ou des machines électriques à souffler les feuilles de bien vouloir également se conformer à ce règlement.

RAPPEL : l'utilisation de machines à souffler les feuilles n'est autorisée que durant la période allant du 1er octobre au 31 janvier. Les entreprises qui entretiennent vos jardins sont également concernées par cette réglementation.

Programme

GEothermies Phase préparatoire de la campagne de prospection du sous-sol du bassin genevois



Dans le cadre du projet GEothermies, mené par le canton de Genève et les Services industriels de Genève (SIG), une campagne de prospection du sous-sol d'une bonne partie du territoire cantonal genevois et de la région frontalière sera lancée à la fin de l'été 2021, pour une durée de 2 mois environ. Cette campagne a pour objectif d'établir une cartographie très précise du sous-sol de la région genevoise afin de mieux connaître les ressources locales et confirmer son potentiel géothermique.

Des relevés géophysiques seront effectués également en France voisine afin d'obtenir des données fiables, en particulier sur les circulations d'eaux souterraines, à l'échelle du bassin. Pour mener à bien cette opération, une phase préparatoire dite de permittage, est en cours de réalisation. Il s'agit d'obtenir l'accord de propriétaires terriens (particuliers et/ou communes) du canton de Genève et de la région frontalière pour pouvoir installer le matériel de mesures, la journée, et autoriser le passage de camions vibreurs sur leurs terrains la nuit de 21h et 6h. Il y aura un seul passage de camion par parcelle et les éventuelles nuisances (sonores ou vibratoires) ne dureront pas plus de 15 minutes.

Environ 12'000 parcelles sont concernées par cette démarche. Cette collaboration précieuse et primordiale contribuera à la réussite de la campagne à venir et permettra au territoire transfrontalier de disposer d'un socle de données publiques permettant de gérer de manière efficiente et durable le sous-sol et ses ressources.

Dans le canton de Genève, la société *Geo2X SA* a été mandatée par l'Etat de Genève et SIG pour réaliser cette phase de permittage et en France (région frontalière) la société *Athémis France*. Certains propriétaires ont déjà été contactés, d'autres le seront prochainement.

Plus d'informations sur le programme GEothermies : www.geothermies.ch

Contacts : *Geo2X SA*
M. Goran Mijic, chef de projet
Tél. : +41 79 199 20 21
Mail : info@geneve3d2021.com

6^{ème} édition



Festiv'Baroqueries. Le retour

Artistes et organisateurs préparent en coulisses la 6^{ème} édition qui, tel le Phénix, renaîtra paré de ses plus belles plumes !

Rendez-vous du 22 au 29 août pour fêter ensemble cette musique et ces artistes qui nous rassemblent !

Dimanche 22 août à 17h00

Un programme pour les amoureux du piano ! Gabriel Stern, jeune pianiste talentueux et Alexis Bertin, comédien et auteur, ont été invités à découvrir "l'âme de la musique romantique russe" et à partager cette rencontre avec le public du festival. Au programme, des oeuvres de Borodin, Balakirev, Tchaïkovsky, Rachmaninov et Mussorgsky.

Judi 26 août et Vendredi 27 août à 20h00

Première d'une nouvelle création d'Antonio Gomes « CAPRICE – l'homme derrière la légende ! » Entourée de 7 jeunes danseurs, une violoniste de grand talent dont nous vous réservons la surprise interprétera en live les 24 Caprices de Niccolò Paganini

Dimanche 29 août à 17h00

Des baroqueries brillantes et festives ! Choisi par Mikhaïl Zhuravlev, Directeur de L'Ensemble Consonances, le thème du concert est en lien avec notre envie de «fête» ! Au programme, des œuvres de Bach, Vivaldi, Händel, et Purcell. Solistes: Irina Makarova, mezzo-soprano, Michel Baracat Arghirachis, basson et Mikhaïl Zhuravlev, hautbois et clavecin.

Et toute la semaine du 22 au 28 août

Les «Insolites des Baroqueries» ouverts à tous les musiciens amateurs, jeunes ou adultes. Dans une ambiance conviviale et dynamique, vous formerez des ensembles instrumentaux sous la responsabilité de professionnels expérimentés. Rens. et formulaire d'inscription sur www.festivbaroqueries.ch/Ateliers.

Cet été, tout sera mis en place pour vous accueillir sans stress à la Salle communale et à l'Espace Vélo-drome. Nous rappelons que les habitants de la commune Bardonnex bénéficient d'un tarif préférentiel.

Le nombre de places étant limité, rendez-vous sur www.festivbaroqueries.ch pour réserver vos places et recevoir vos billets à domicile par sécurité et ... sans file d'attente à l'entrée des concerts !

Le festival est organisé par l'Association Les Baroqueries

Jacques Kaufmann a été formé à l'école des Arts Décoratifs de Genève ; il ne pensait pas que l'argile allait lui faire découvrir plusieurs continents tels que, l'Amérique du sud et du nord, l'Europe et tout dernièrement l'Inde.



En 1993 de retour du Ruanda (Rwanda), il est chargé par les céramistes suisses d'organiser une exposition pour la réouverture du musée de l'Ariana. Travailler avec la tuilerie de Bardonnex devient pour lui une évidence.

Au lieu d'utiliser la terre et la modeler, il va utiliser la brique, un élément déjà cuit. Isolée elle n'est pas grand-chose, mais associée à une deuxième on a déjà une direction puis accumulée avec d'autres elle devient une entité. Il peut ainsi modeler ses sculptures à l'échelle 1/1.

La brique pour lui ne représente presque rien, mais elle lui permet de reconstruire le monde. Il vient donc à Bardonnex et, à sa demande, le responsable de la Tuilerie de Bardonnex SA lui octroie un espace pour qu'il puisse réaliser son projet. Avec la brique SIG (Service Industriel de Genève), il fait quelques essais et les expose aux Halles de l'Ile. Il em-

prunte le matériau, l'expose et enfin le rend. Depuis ce temps, ses relations avec la briqueterie n'ont pas cessé.

Dernièrement, en 2019, il réalise une exposition personnelle au musée de l'Ariana et une de ses pièces est faite de la même brique utilisée en 1993.

Cette pièce « Le Mur », qui devait être démontée après l'exposition, est devenue permanente grâce au Maire de Genève Sami Kanaan. Cette brique SIG, qui n'est plus utilisée et, suite à la fermeture des Tuileries, donne un témoignage presque patrimonial pour quelque chose que nous ne voyons pas.

Quand ils ont vu le résultat du travail de Jacques Kaufmann, les ouvriers de l'usine ont dit : On ne savait pas que nous pouvions faire une brique aussi belle. Parce que, séparément, elles n'ont l'air de presque rien mais, avec ces flammées de cuisson et dans l'accumulation, elles sont effectivement rayonnantes.

Pour  **MEMOIRE DE BARDONNEX** Jean-Claude Brussino
Une vidéo est en lien avec l'article ci-dessus à l'adresse www.youtube.com/watch?v=wUQV_YnFp_0



C'est avec une certaine fébrilité que nous attendions les annonces de la Confédération concernant les manifestations culturelles et les nouvelles sont plutôt réjouissantes pour nous. Nous allons enfin pouvoir faire à nouveau entendre des notes de musique et de rock sous le soleil de notre commune.

C'est donc avec un immense plaisir et une motivation extrême que nous allons tout mettre en œuvre afin d'organiser le retour de Festiverbant pour deux dates, soit les samedi 27 et dimanche 28 août 2021.

En raison des conditions sanitaires, selon leur évolution et pour l'instant, un TEST PCR ou une preuve de VACCINATION sans oublier le port du masque, vous seront demandés à l'entrée du site.

Nous maintenons l'espoir de vous offrir cette version réduite de notre rencontre annuelle sur le nouveau site de Compesières et de vous proposer des retrouvailles à la hauteur de cette si longue absence.

L'ensemble du Comité Organisateur est en train de « peaufiner » la programmation qui devrait ravir nos festivaliers. Des informations seront postées sur Facebook et sur notre site Internet dès que possible.

Vous nous avez tellement manqué !

Paroisses catholiques de Compesières, Troinex et Veyrier

Célébrations dans nos trois paroisses

Dès cet été, les forces pastorales vont être fortement diminuées dans l'Unité pastorale. En effet M. l'abbé Gilbert Perritaz, curé de l'UP quittera ses fonctions ; un prêtre auxiliaire, M. l'abbé Jean-Marc Lacreuze, rejoindra l'équipe pastorale au mois de septembre.



De ce fait, l'horaire des célébrations dominicales pour les mois de juillet et août est modifié.

Les messes du dimanche à Compesières et à Veyrier seront célébrées à 17h00

Juillet

- Troinex **Messe tous les samedis à 18h00**
(sauf rares exceptions)
- Veyrier **Dimanches 4 et 18** - Messe à 17h
- Compesières **Dimanches 11 et 25** - Messe à 17h

Août

- Troinex **Messe tous les samedis à 18h00**
(sauf rares exceptions)
- Veyrier **Dimanches 1er, 15 et 29** - Messe à 17h
- Compesières **Dimanches 8 et 22** - Messe à 17h

Il n'est pas encore possible d'annoncer l'horaire des messes pour le mois de septembre.

Tous les renseignements paraîtront dans le feuillet paroissial qui peut être demandé au secrétariat de l'UP : troinex@cath-ge.ch / 022 784 31 03.

Déchetterie de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Déchetteries de proximité

A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, près de l'école : verre, papier, PET, alu et fer blanc
Route des Hospitaliers, près de la poste : verre, papier, PET, alu et fer blanc

A Compesières :

Stade Alfred-Comoli : verre, papier, PET, alu et fer blanc.
Hangar : verre, papier, PET, alu et fer blanc.



Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information complémentaire, Info-service
Tél. 022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi.

Levée ferraille encombrants en 2021



3 juillet
18 septembre
6 novembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre en 2021 (mardi)



29 juin
27 juillet
31 août
28 septembre
26 octobre
30 novembre
28 décembre

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets compostables

Chaque lundi en porte-à-porte

Levée du papier en 2021 (mardi)



8 et 29 juin
6 et 27 juillet
10 et 31 août
14 et 28 septembre
12 et 26 octobre
9 et 30 novembre
14 et 28 décembre

3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Chânets

Il est ouvert de novembre à février :

Mardi au vendredi de 14h à 17h
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

De mars à octobre :

Mardi au vendredi de 15h à 19h
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Téléphone : 022 388 11 99

Les déchets suivants peuvent être déposés dans ce centre :

Déchets encombrants, déchets de jardin, ferraille, bois, gravats, déchets spéciaux, électronique de bureau et de loisir, verre, papier, fer blanc, aluminium, textiles, PET, piles, batteries, éclairages économiques, pneus déjantés, huiles végétales et minérales.

Les déchets des particuliers peuvent être déposés gratuitement.

Bibliobus 2021 (jeudi)

10 juin
8 juillet
2 septembre
30 septembre
28 octobre
25 novembre
23 décembre

(si les conditions sanitaires le permettent)

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA : 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates :
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge :
022 427 66 10

MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESSIÈRES

99, RTE DE CUGNY

CASE POSTALE 113

1257 CROIX-DE-ROZON

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LUNDI 08h30 - 14h00

MARDI 08h30 - 12h00
15h30 - 18h30

JEUDI 08h30 - 12h00

NO 96 JUIN 2021

1150 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH